



الإتحادية الجزائرية لكرة الطاولة
Fédération Algérienne de Tennis de Table



Agrément n° 067/77 du 15.01.1977

Siège : Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Dely-Ibrahim Adresse : BP 562, El- Biar 16030 Alger

Tel / Fax : (213) 23 25 82 52 - Site Web: www.fatt.dz - E-mail : fattalgeria@yahoo.com

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CRPTES Souidania le 17 Février 2017

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 17 Février 2017

En l'an Deux Mille Dix Sept, le Vendredi Dix Sept février à 17h00, s'est tenue à la salle de conférence du Centre de préparation CRPTES de Souidania à Alger, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Algérienne de Tennis de Table, sous la présidence de Monsieur ZITOUNI Kamel, président de la fédération.

Après les opérations d'accréditation et après que les membres se soient acquittés des cotisations et présenté une pièce d'identité et procédé à l'émargement en déposant les mandats et les PV d'élection dûment visés par les DJS, ils ont eu droit aux documents déjà postés sur le site de la FATT .

Le président, monsieur ZITOUNI Kamel commença par souhaiter la bienvenue à tous les membres présents, et à Mesdames les représentantes du ministère de la Jeunesse et des sports à cette assemblée, en l'occurrence Mmes ZEROUKI Naima et SADJI Lila qui a pris la parole souhaitant à l'assistance la bienvenue et donna quelques orientations d'ordre réglementaire quant à la tenue des assemblées générales entre autres.

Après quoi, le président donna la parole au secrétaire général pour donner le compte final des membres présents et vérifier ainsi l'atteinte du quorum nécessaire pour la tenue de l'assemblée générale qui est comme suit :

- Composante totale de l'AG 57 Membres
- Membres présents AGO 47 Membres
- **Composante de l'AGO (voix délibératives) 37 Membres**
- **Membres Présents (voix délibératives) 35 Membres**

A la suite de quoi, le secrétaire général annonça que l'AGO pouvait se tenir réglementairement selon les statuts de la fédération vu que le quorum (**50% + 1des voix délibératives = 19voix**) a été atteint.

Toutes ces informations sont vérifiables sur la feuille d'émargement des membres de l'AG

Il est à souligner que six membres de l'AG avec voix délibératives ont été barrés de la liste des membres de l'AG et n'ont pas eu droit à y assister après réunion regroupant les représentantes du MJS, le S/G et le Président de la FATT

Ligue de Blida	Pour AGE de la ligue non tenue
Ligue de Constantine	Pour n'avoir présenté aucun dossier administratif
Ligue d'El Bayadh	Pour n'avoir présenté aucun dossier administratif et non activité
Ligue de Laghouat	Pour n'avoir présenté aucun dossier administratif
Ligue de Naama	Pour non activité
Ligue de Tindouf	Pour non activité

Le président reprenant la parole fit lecture de l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal de l'A.G.O du 12 Février 2016.
- 3- Adoption du bilan moral et technique 2016.
- 4- Adoption du bilan financier 2016
- 5- Adoption du bilan du mandat 2013-2016.
- 6- Election des Commissions de candidatures, recours et passation de consigne
- 7- Plan d'action et prévisions budgétaires 2017.
- 8- Désignation d'un nouveau C.A.C pour 2017-2018-2019
- 9- Divers

Il précisa que tous les documents concernant l'AGO ont été mis sur le site de la FATT.

1. Adoption de l'ordre du jour

Après l'avoir proposé aux membres de l'AGO, l'ordre du jour fut adopté à la majorité (une voix contre)

2.1. Adoption du procès-verbal de l'A.G.O du 12 Février 2016

Après un temps de lecture donné aux membres pour consulter le document, il fut adopté à l'unanimité.

3. Adoption du bilan moral et technique

- Mr ZITOUNI Kamel Président de la FATT repris la parole en donnant un aperçu sur les résultats acquis par nos athlètes des équipes nationales ainsi que l'encadrement technique
- Les efforts fournis par la FATT pour établir de bonnes relations avec les instances Internationales en étant présents dans la majorité des compétitions et réunions sportives (UATT, FATT, ITTF) et la représentation algérienne au sein de ces instances (Zone 1 , Conseil et Commissions)
- La Formation a aussi été marquée par l'organisation de stages d'entraîneurs FATT et ITTF level 2
- L'Arbitrage également a bien été représenté cette année puisqu'il a été présent et de belles manières à plusieurs rendez-vous internationaux.
- Le Projet de licence de la Fédération a été concrétisé durant cette saison pour permettre une meilleure gestion dans l'organisation sportive comme elle aidera à suivre l'athlète dans son parcours et de gérer au mieux les statistiques concernant les rencontres.
- La Formation des cadres, passage de grade pour les arbitres (notamment l'évaluation des arbitres internationaux Badges Bleus)
- La Commission Nationale des Arbitres a été revue dans sa composante afin de mieux suivre l'activité en dehors des désignations dans lesquelles elle se cloitrait.
- L'Organisation des deux événements « Circuit mondial du 01 au 05 Avril 2016 et le Championnat d'Afrique jeunes du 06 au 12 Avril 2016, à la salle de Chéraga.
- Nos remerciements vont également aux ligues et clubs pour leur adhésion à tous les niveaux afin de pouvoir atteindre les objectifs tracés.
- Remerciement également à nos sponsors AZ Hotels , Mobilis et Donic Algérie.
- Remerciement au Président du COA et membres pour leur contribution
- Remerciement aux responsables au sein du MJS pour leurs orientations et aides.
- Remerciement particulier à Monsieur le Ministre El Hadi Ould Ali pour son soutien à notre fédération particulièrement lors de l'organisation des championnats d'Afrique d'Alger en Avril 2016

La parole a été donnée à l'assistance pour débattre du bilan moral et technique, il a été question des instances internationales et la représentativité algérienne qui a de tout temps figuré. Les débats ont concerné également les compétitions de la FATT, la formation et le développement de la discipline.

Le S/G de la FATT expliqua à l'assistance les modalités pratiques de vote à bulletin secret, montra les bulletins en expliquant soigneusement la procédure afin d'éviter d'éventuelles erreurs.

Soumis au vote à bulletin secret, le bilan moral et technique fut adopté comme suit.

- **Membres votants** **35**
- **Oui pour le bilan** **20**
- **Non pour le bilan** **14**
- **Bulletin nul** **01**

Le Président remercia l'assistance pour la confiance

4. **Adoption du bilan financier :**

Le président invita monsieur KEBIR Mouloud, commissaire au compte dont le mandat arrive à terme pour la lecture de la lettre de certification et l'expertise ainsi que le rapport d'Audit

- Lettre de certification : lue par Mr le Commissaire aux comptes, il donna des précisions et des orientations en parallèle de sa lecture afin de toujours mieux procéder pour une meilleure gestion.
- Il donna également des chiffres concernant le bilan financier (dépenses, recettes, solde...)

Il finira par donner quelques conseils et orientations concernant les soldes négatifs (voir document C.A.C)

Une liste d'intervenants a été ouverte pour les membres de l'assemblée qui voulaient réagir par rapport au bilan financier ; les interventions ont tourné autour de l'aspect technique du bilan financier ou il a été demandé de condenser la forme du bilan pour permettre aux membres de l'AG de l'assimiler, chose qui a été rejetée vu que la forme du bilan financier émane des services du MJS (Canevas)

Après cela, le président soumet le bilan financier au vote et il fut adopté comme suit.

- **Membres votants** **34**
- **Oui pour le bilan** **18**
- **Non pour le bilan** **15**
- **Bulletin nul** **01**

Le Président remercia l'assistance pour la confiance, Mr KEBIR dont le mandat est arrivé à terme, pris la parole pour remercier l'ensemble des membres de l'assemblée, les membres de la FATT, le personnel administratif et le président de la FATT et quitta la salle de réunion.

5. **Adoption du bilan du mandat 2013-2016**

Le Président reprit la parole et fit une brève intervention retraçant ainsi les différentes actions réalisées durant le mandat 2013-2016 dans le domaine technique surtout où durant ce mandat le nombre de médailles a atteint 101 médailles, les actions de formation et de développement mais aussi les difficultés financières qui restent très insuffisantes pour concrétiser des programmes aussi ambitieux.

Après cela, le président soumet le bilan du mandat 2013-2016 au vote et il fut adopté comme suit.

- **Membres votants** **34**
- **Oui pour le bilan** **19**
- **Non pour le bilan** **14**
- **Bulletin nul** **01**

Le Président remercia l'assistance pour la confiance

6. Election des commissions pour l'AGE

Il a été procédé à l'élection à l'unanimité des membres composant les trois commissions chargées du renouvellement comme suit:

- Commission de candidatures : Mrs HAMANI Salim-BOUCHELOUCHE Samir-AMARA Mohamed
- Commission de recours : Mrs MAHI Hocine-ZEBOUDJ El Hadi-RAAB Rachid
- Commission de passation de consignes : Mrs DEGUI Mohamed Omar-BOUHADA Abderezzak

7. Plan d'action et prévisions budgétaires 2017

Soumis au vote, le plan d'action et les prévisions budgétaires furent adoptés à l'unanimité.

8. Désignation d'un nouveau C.A.C.

Mr KEBIR ayant consommé ses deux mandats de trois ans chacun, la nécessité de désigner un nouveau CAC s'impose, ce qui a été fait en proposant Monsieur SEMAI Rabah comme nouveau CAC pour le mandat 2017-2018-2019, proposition votée à l'unanimité.

9. Divers (Néant)

Mr KACI Abdenour, S/G de la FATT pris la parole pour donner aux membres de l'assemblée des informations concernant l'AGE qui se tiendra au **Centre de SVELTESSE de Chéraga le Jeudi 02 Mars 2017 à 15H00** notamment les modalités de dépôts de candidatures et de recours, et précisa que toutes ces informations seraient prêtes sur le site de la FATT dès le samedi 18 février au soir.

A l'épuisement de l'ordre du jour, le président remercia les membres présents pour leur confiance et souhaita un bon retour à tous les membres de l'AG puis leva la séance à 20h 50mn.

Le Président